

Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 13/02/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 14

<i>Séance N° 01</i>
<i>27/02/2026</i>
<i>Délibération 004/7.5</i>

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept février à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mmes GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, HAMELIN Karine, ARTUS Pauline, PONTOIZEAU Fabienne, HENRIQUES Floriane, et Mrs MILCENT Jean-Paul, CHAUVIN Yannick, ABU-AITA Maher, HEMON Christian, CUVILLIER Jean-Claude, POUGEARD Pierre.

Absents excusés : Mme HA Christine, Mr GUILBAUD David, MOURAIN Lisa

Absents : Mr PINEAU Nicolas, AVERTY Julien.

Madame PONTOIZEAU Fabienne a été élue secrétaire.

OBJET : Subventions de fonctionnement versées aux associations au titre de l'année 2026

Madame Le Maire expose au conseil municipal que plusieurs associations de la commune et extérieures ont sollicité la commune pour une participation financière au frais de fonctionnement au titre de l'année 2026.

Madame Le Maire présente aux membres du conseil les demandes reçues à ce jour :

Société de chasse	<i>Montant à déterminer</i>
Alcool accompagnement Prévention Vendée	<i>Montant à déterminer</i>
Le Souvenir Français	50,00 €
Gens du bocage et du marais	1 500,00 €
Amicale du personnel territorial de Le Perrier	120 €/agent
SOLIDARITE PAYSANS 85	<i>Montant à déterminer</i>
Association Prévention Routière Vendée	150,00 €
FAVEC	<i>Montant à déterminer</i>
Monts et Marais Basket	6 550,00 €
LE PERRIER VELO CLUB	600,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **ACCEPTE** de verser une subvention de fonctionnement pour l'année 2026 aux associations suivantes :

Société de chasse	250,00 €
Alcool accompagnement Prévention Vendée	100 €
Le Souvenir Français	50,00 €
Amicale du personnel territorial de Le Perrier	120 €/agent

Association Prévention Routière Vendée	150,00 €
FAVEC	100 €
Monts et Marais Basket	6 550,00 €
LE PERRIER VELO CLUB	600,00 €

- AUTORISE l'inscription au budget communal 2026 - chapitre 65 - article 65748

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme

Madame le Maire

Rosiane GODEFROY



La secrétaire de séance
Mme PONTOIZEAU Fabienne

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Mme Pontoizeau Fabienne, the secretary of the session.